



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

spécialités médicales

Question écrite n° 22354

Texte de la question

M. Philippe Douste-Blazy attire l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur la situation des médecins spécialistes en anatomie pathologique. Cette discipline, méconnue du grand public, souffre de la baisse constante de la rémunération de ces actes, qui a chuté en vingt ans dans une proportion de 20 à 50 % selon le type d'acte. Cette dégradation de leurs conditions d'exercice contraste avec l'effort important qu'ils doivent fournir dans le cadre de la lutte contre le cancer qui a été déclaré priorité nationale par le Président Jacques Chirac. Cette dégradation de leur situation suscite un désintérêt des jeunes médecins pour cette spécialité et pose à court terme le problème de leur renouvellement. Il lui demande quelles sont les dispositions prévues pour remédier donc à cette situation critique.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Douste-Blazy](#)

Circonscription : Haute-Garonne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 22354

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 juillet 2003, page 5780

Question retirée le : 4 mai 2004 (Fin de mandat)